



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AYTT DU 22 JUIN 2024

Début de séance : 18h29

La municipalité est représentée par mesdames Vanessa MAZEAU, déléguée à l'Animation Sportive, Carole PELLISSON, déléguée aux Associations Sportives, Messieurs Denis ADAM, délégué aux manifestations sportives et Gilles CARBONNET, maire adjoint chargé des sports.

1. Pointage des adhérents

Le nombre d'adhérents à jour de cotisation est de 182. Selon nos statuts le quorum pour délibérer est de $182 * 25 / 100 = 45.5$. Le pointage des présents et représentés est de 58. L'assemblée peut délibérer.

La parole est donnée à Gilles CARBONNET qui réaffirme l'importance de la vie associative et sportive dans la politique communale. Il souligne les bonnes relations avec les dirigeants et remercie tous les bénévoles du club pour leur investissement.

2. Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 24 juin 2023

Le procès verbal est adopté à l'unanimité

3. Renouvellement du comité directeur

Selon les statuts du club, les bénévoles sont élus pour deux ans. A l'exception de Ruben ARAUJO-PLAZA et Alex CYRILLE, élus l'an passé, les membres du comité directeur arrivent en fin de mandat. Tous se représentent à savoir, par ordre alphabétique, Timothée BECARD, Cyrille COURNEDE, Bernard GUILLEMARD, Christian HUSSON, Cécile LAMBERT, Yves LE DROGUEUX, Jérôme RENIER, Jacques ROCA et Martine ROUCHON. Aucun nouveau candidat. Le nombre de places est de 15 élus. 2 sont occupées, il reste donc 13 places pour 9 candidats. Tous sont donc élus.

4. Rapport moral du président

Le président nous fait lecture de son rapport moral (Annexe 1)

5. Approbation du rapport moral

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

6. Bilan financier saison 2023 - 2024

La trésorière nous présente le bilan financier (Annexe 2)



ASSOCIATION YERRES TENNIS DE TABLE

7. Approbation du bilan financier

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

8. Rapport d'activité des commissions

- Commission Festivités : pot de bienvenue début octobre, Crêpethon pour le Téléthon et fête du club en juin
- Commission Sportive : Belle saison sportive avec des jeunes qui explosent. La relève arrive. Des résultats intéressants grâce au travail de notre entraîneur Mehdi CAVALIER, secondé par des bénévoles Jacques, Alex, Timothée et Benjamin. Merci à eux pour leur investissement. Bilan détaillé en annexe 3
- Commission Relations Extérieures : Christian prend la parole pour souligner les bonnes relations avec la municipalité et la remercie de son soutien, notamment au travers d'une subvention stable depuis plusieurs années alors que l'heure est plutôt aux économies

9. Budget prévisionnel saison 2024-2025

La trésorière présente un budget à l'équilibre de 44000 €. Il prend en compte une légère augmentation des cotisations. (Annexe 4)

10. Approbation du budget prévisionnel

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

11. Questions et remarques

- Néant.

Fin de séance 19h07

A.Y.T.T.

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI du 1^{er} juillet 1901 — Déclaration enregistrée le 18 juin 1985 sous le n° 85-190
Chez M. Yves Le Drogueux — 20, rue Pasteur — 94520 Mandres Les Roses — tél. : 0 6 07 38 34 03



ASSOCIATION YERRES TENNIS DE TABLE

12. Annexe 1 : Rapport Moral

RAPPORT MORAL A.G. du 22 juin 2024

1. HISTORIQUE

L'A.Y.T.T. est une association de type Loi 1901. Elle a vu le jour en **1985** de la fusion de deux clubs du Val d'Yerres. (le YAC et L'ENTENTE SPINOLIENNE).

L'A.Y.T.T. est affiliée à deux fédérations :

- la Fédération Française de Tennis de Table (**F.F.T.T.**),
- la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (**F.S.G.T.**).

2. BILAN ANNUEL

2.1. Généralités

Cette année l'organisation et l'animation du club était assuré par :

un comité directeur de 11 membres qui assurait la gestion administrative du club.

un bureau de 11 membres qui validait les décisions du comité directeur.

un encadrement technique avec 1 entraîneur MEHDI CAVALIER

aidé par plusieurs bénévoles pour les entraînements jeunes...

3 arbitres pour s'occuper des compétitions : ALAIN BOESDPFLUG / JACQUES ROCA et RUBEN PLAZA

même si ce n'est pas une année électorale, nous pouvons accueillir de nouveaux membres, pour être, plus nombreux à gérer le CLUB, tous les bénévoles sont donc les bienvenus..

2.2. Effectifs

Les effectifs de l'A.Y.T.T. sont sur cette saison de 176 licenciés, avec quelques adhérents loisirs en plus, d'autres clubs, soit **182 adhérents sur la saison 2023 / 2024**

VOIR DETAIL CI-DESSOUS :

FEMMES 27 / HOMMES = à 155

YERROIS : 110 / Près de 70 % et 72 adhérents des communes voisines.

Âges : JEUNES – de 12 ANS : 24 / JEUNES de 13 à 17 ANS : 17

Il y a donc 141 joueurs et joueuses de plus de 17 ans.

Et nous avons 3 joueurs âgés de plus de 80 ans. Notre joueur le plus jeune à 07 ans.

Nos anciens maintiennent et augmentent leur effectifs sur des créneaux spécifiques l'après midi en semaine le lundi et le jeudi, de 14h30 à 17h30. Encadré par **MARTINE ROUCHON.**

2.3. Situation économique

A.Y.T.T.

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI du 1^{er} juillet 1901 — Déclaration enregistrée le 18 juin 1985 sous le n° 85-190
Chez M. Yves Le Droguex — 20, rue Pasteur — 94520 Mandres Les Roses — tél. : 0 6 07 38 34 03



ASSOCIATION YERRES TENNIS DE TABLE

La forte augmentation des effectifs nous permet de présenter un bilan légèrement positif à fin MAI, sachant qu'il nous reste à payer les entrainements de **MEHDI** Pour encore quelques mois. Nous avons pu grâce à cet afflux d'effectif investir dans du matériel neuf, dont 2 tables CORNILLEAU 850 Bois pour les rencontres de l'équipe de Régionale, ainsi que 20 séparations d'aires de jeux en tissus, de la même marque.

Nous allons devoir faire face l'année prochaine à des augmentations de charges: Une hausse du prix des licences FFTT/FSGT et hausse du coût entraîneur avec quelques créneaux en plus et également des frais de mutations générés par l'arrivée de nouveaux joueurs au club. Les coûts de fonctionnement sont eux aussi en hausse..
Prix des balles de la colle et autres fournitures.

MARTINE ROUCHON notre trésorière va vous présenter les comptes, avec le compte de résultats de la saison écoulée et un budget prévisionnel pour la saison à venir. Ces éléments sont disponibles en format papier et peuvent vous être envoyés par email Sur simple demande. Nous allons vous soumettre une augmentation des tarifs D'adhésion, mais vous offrir un nombre d'entrainements possibles très élevé, supérieur à tous les autres clubs de l'Essonne voisins.
Notre entraîneur **MEHDI CAVALIER**, offre à nos jeunes jusqu'à 3 séances par semaine et obtient donc des résultats de progressions rapides.

2.4. Bilan sportif

Nous avons **11 équipes de 4 joueurs** engagées et les résultats sont cette année excellents Avec 1 équipe en régionale 2 et 10 en départemental, du niveau D4 au niveau D1. Les résultats individuels sont eux aussi dans la même veine et donc aussi excellents voir exceptionnels.
L'année prochaine il devrait y avoir au moins autant d'équipes engagées, plus si besoin En fonction des nouvelles arrivées de joueurs et nous avons pendant la période de transfert en cours, déjà enregistré la mutation de **12 nouvelles recrues**.

Jérôme RENIER notre responsable des équipes va vous détailler un peu les résultats des équipes, ceux également en individuel, ainsi que nos objectifs de la nouvelle saison 2024/2025. Ne tardez pas à vous réinscrire si vous souhaitez faire partie des compétiteurs.
(pensez au renouvellement de votre certificat médical). Vous allez avoir la possibilité de vous réinscrire en ligne et même de payer sur l'application Gestion PING.

2.5. Communication

Nous sommes en train de faire progresser notre site internet en essayant de le faire vivre Avec des informations plus régulières.
Grâce à Bernard GUILLEMARD vous recevez mensuellement la Gazette du Club qui vous Fait vivre presque en temps réel, la vie du club son évolution, ses résultats et également les grands événements, comme cette année les jeux Olympiques.
Nous sommes également présents sur FACEBOOK. Grâce à Cécile Lambert.
Nous avons participé à toutes les manifestations de la ville susceptibles de nous faire mieux

A.Y.T.T.

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI du 1^{er} juillet 1901 — Déclaration enregistrée le 18 juin 1985 sous le n° 85-190
Chez M. Yves Le Droguex — 20, rue Pasteur — 94520 Mandres Les Roses — tél. : 0 6 07 38 34 03



ASSOCIATION YERRES TENNIS DE TABLE

connaître du public (**Fête de la ville, Forum des associations, téléthon sous la forme d'un après-midi Crêpéthon, les bénéfices ayant été reversés à AFM TELETHON**)..

Nous avons également mis en place des minis tournois du **POULET**, 10 par saison, organisés de main de maître par **ALDO HAIK**. Le samedi après-midi. Ils sont ouverts à tous, avec une inscription à **2.00 €** pour les non adhérents. Il ya de nombreux lots offert pas nos sponsors, voir page des partenaires sur le site. Et le club offre par tirage au sort un poulet rôti et ses pommes de terres à un des participants. Ces tournois permettent une cohésion entre adhérents.

Notre machine à floquer est opérationnelle pour personnaliser vos maillots et survêtements.

Je vous rappelle que le maillot du club de YERRES est obligatoire en compétition.

3. OBJECTIFS 2024-2025

faire une nouvelle fois appel à de nouveaux bénévoles pour faire vivre et progresser l'association et rejoindre le bureau directeur pour nous aider. Faire appliquer au mieux notre **CHARTRE de BONNE CONDUITE** par tous nos adhérents.

Sur le plan sportif, essayer de faire monter au moins plusieurs équipes dans les divisions supérieures, **MEHDI CAVALIER** en entraîneur joueurs et les nouveaux arrivants devraient nous aider dans cet objectif.

Cette année il y a eu des stages de perfectionnement pendant chaque vacance scolaire,

Et ce sera le cas également pour la saison **2024/2025**.

Le Président
Yves LE DROGUEUX

A.Y.T.T.

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI du 1^{er} juillet 1901 — Déclaration enregistrée le 18 juin 1985 sous le n° 85-190
Chez M. Yves Le Drogueux — 20, rue Pasteur — 94520 Mandres Les Roses — tél. : 0 6 07 38 34 03



ASSOCIATION YERRES TENNIS DE TABLE

14. Annexe 3 : Bilans sportif

BILAN SPORTIF F.F.T.T.

Championnat par équipes seniors

11 équipes engagées. Montées : 2 en 1ère phase (D2) et 3 en phase 2 (D1, D1 et D4) ; Descentes 2 en phase 1 (PR et D3) et 0 en phase 2

Phase 1	Division	Place	Phase 2	Division	Place	Titres
Equipe 1	R2	5ème	Equipe 1	R2	3ème	
Equipe 2	PR	8ème	Equipe 2	D1	2ème	Montée après barrage
Equipe 3	D1	5ème	Equipe 3	D1	5ème	
Equipe 4	D2	1ère	Equipe 4	D1	1ère	
Equipe 5	D2	4ème	Equipe 5 (7)	D1	5ème	
Equipe 6	D2	6ème	Equipe 6 (5)	D2	6ème	
Equipe 7	D2	1ère	Equipe 7 (6)	D2	5ème	
Equipe 8	D3	8ème	Equipe 8 (9)	D3	6ème	
Equipe 9	D3	2ème	Equipe 9 (8)	D4	1ère	
Equipe 10	D4	2ème	Equipe 10	D4	3ème	
Equipe 11	D4	3ème	Equipe 11	D4	3ème	

Championnat de Paris

2 équipes engagées. Maintien pour l'équipe et descente probable pour l'équipe 2

	Division	Place
Equipe 1	Promotion Excellence	5ème
Equipe 2	D1	7ème

Championnat par équipe jeunes (Jean Bruger)

2 équipes engagées

	Division	Place
Equipe 1	-11 ans	4ème
Equipe 1	-13 ans	4ème

Coupe Nationale Vétérans

Pas d'équipe engagée cette année

Coupe de l'Essonne

Pas d'équipe engagée.

A.Y.T.T.



ASSOCIATION YERRES TENNIS DE TABLE

Challenge Roger Lardeau

Le club se classe 9^{ème} sur 24.

Championnat individuel vétérans

5 participants. Hou NHEAN termine 5^{ème} et Christian HUSSON 9^{ème} en V4/V5. En V3, Jean-Pierre VENTURI est 1/8 finaliste sur le futur vainqueur. En V2, Patrick MENARD gagne la consolante et en V1 Alex CYRILLE va en 1/16 finale.

Critérium fédéral

20 joueurs inscrits : 8 jeunes 12 adultes. A noter, les montées en régionale 2 d'Antoine CYRILLE-MOCQUET et d'Andrea CHAIZE au premier tour, d'Andrea en R1 au deuxième tour.

Finales par classement

5 joueurs engagés au niveau départemental

En H8, Nathan LECART 1/16 finale, Théo DE ROSA ¼ finale et Antoine CYRILLE-MOCQUET est vainqueur du tableau

En H10, Clément FERNET 1/8 finale et Andrea CHAIZE est vainqueur du tableau

Antoine et Andrea, qualifiés pour le niveau régionale récidivent et gagnent leur tableau et se qualifient pour les finales nationales qui auront lieu en Mayenne les 29 et 30 juin.

* Antoine CYRILLE-MOCQUET remporte la compétition nationale et Andrea s'incline en 1/8 finale

Championnat de l'Essonne des simples

Antoine CYRILLE-MOCQUET et Andréa CHAIZE prennent dans cet ordre les 2 premières places du tableau minimes

Critérium des clubs

Participation du club (19^{ème}/21) Antoine CYRILLE-MOCQUET gagne le tableau Minimes, Andrea CHAIEZ est ½ finaliste. Clément FERNET s'incline en ¼ finale dans le tableau Cadets. Robin DARENNE va jusqu'en 1/8 finale du tableau Juniors. Leny DE LUCA perd en 1/16 finale en Benjamins face au futur vainqueur.

Championnat Marthe Chavernoz

Tournoi 1^{ère} licence

10 inscrits. Le club se classe 10^{ème} sur 18. Daniel BRENIC et Paul LACOMBE DELA TOUR sont ¼ finalistes en - 11ans. En -13ans, Robin JOLLY est finaliste tandis que Thibault MONDOT s'impose en -15 ans

Classement des joueurs

Quelques progressions impressionnantes

Andrea CHAIZE	+ 500 points
Antoine CYRILLE-MOQUET	+294 points

A.Y.T.T.

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI du 1^{er} juillet 1901 — Déclaration enregistrée le 18 juin 1985 sous le n° 85-190
Chez M. Yves Le Drogueux — 20, rue Pasteur — 94520 Mandres Les Roses — tél. : 0 6 07 38 34 03



ASSOCIATION YERRES TENNIS DE TABLE

Theo DE ROSA	+ 279 points
Clément FERNET	+255 points
Nathan LECART	+219 points
Hou NHEAN	+175 points
Robin DARENNE	+160 points
Christophe VILLEMIN	+154 points
Patrick MENARD	+ 133 points
Esteban DIOPOH	+123 points
Senthil TILLENAYAGANE	+109 points

Bilan général

Belle saison sportive avec des jeunes qui explosent. La relève arrive. Des résultats intéressants qu'il faut poursuivre la saison prochaine.

BILAN SPORTIF F.S.G.T.

Championnat interdépartemental 91-94

4^{ème} série : Olivier LAFOND 7^{ème} Bruno VERNET 10^{ème}

5^{ème} série : Christian HUSSON 12^{ème} François CALLARD 23^{ème}

Série NC : Cécile LAMBERT 3^{ème} et 1^{ère} féminine

Championnat fédéral Vétérans

Catégories		Nos représentants	Place
Dames	Non classées V1, V2, V3, V4	Cécile	2 ^{ème}
Messieurs	5 ^{ème} série V4	François	4 ^{ème}
		Christian	7 ^{ème}
	4 ^{ème} série V3, V4	Bruno	8 ^{ème}
	4 ^{ème} série V2	Olivier	11 ^{ème}
Double dames	5 ^{ème} série	Cécile - Corinne (Orly)	5 ^{ème}
Double messieurs	5 ^{ème} série	François - Christian	9 ^{ème}
	4 ^{ème} série	Bruno - Olivier	9 ^{ème}
Double mixte	5 ^{ème} série	Cécile - François	9 ^{ème}

A.Y.T.T.

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI du 1^{er} juillet 1901 — Déclaration enregistrée le 18 juin 1985 sous le n° 85-190
Chez M. Yves Le Drogueux — 20, rue Pasteur — 94520 Mandres Les Roses — tél. : 0 6 07 38 34 03